



Amende droit d auteur photos

Par **Eloise D**, le **18/06/2009** à **11:40**

Bonjour,

J'ai acheté des photos sur fotolia, je les ai mises sur une publicité, puisque ces photos sont libres de droit d'auteur.

Je viens d'apprendre que je devais marquer sur cette publicité le nom des photographes et le copyright de fotolia.

Je suis morte de trouille ce sont 4 photos en tout petit, mais j ai peur que Fotolia m'inflige une amende... Se sont des photographes étrangers, mais ma publicité est sur un magazine... et risque d etre pas mal vue dans ma région du sud...

Je ne dors plus, et ne sais pas comment rattraper le coup...

Que puis-je faire?? Merci pour vos réponses